

# BRESSON

## infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Juin 2015 n° 20



Actions  
municipales

Brèves

Manifestations  
Associations

État civil

Agenda

### SOMMAIRE

Le mot du maire  
Actions municipales  
Brèves

p. 2  
p. 3 à 9  
p. 10 et 11

Manifestations / Associations  
État-civil  
Agenda

p. 12 à 15  
p. 16  
p. 16



Comme d'habitude beaucoup d'activité pour les deux premiers trimestres de l'année, traditionnellement toujours chargés, encore plus depuis les transformations au 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la Métro en Métropole aux compétences très largement accrues.

C'est une année de transition, où il faut bien intégrer la **redistribution des missions**, tant sur le plan budgétaire qu'au niveau des compétences transférées, telles la voirie, l'urbanisme, l'eau, etc. Des procédures complexes, dont la lisibilité immédiate n'est pas toujours évidente, surtout pour les usagers et administrés, se mettent donc en place et sollicitent toute l'attention des services municipaux et des élus.

C'est ainsi que s'est posée la question du transfert partiel du personnel, puisque nos agents exécutent des missions (entretien voirie par exemple) exercées à présent par la Métropole. Ces missions continueront à être exercées cette année, contre remboursement de la Métropole, par nos agents jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, date à laquelle le relais sera pris par cette dernière. Comme ces tâches ne représentaient, au terme d'une évaluation très compliquée, que 75 % d'un équivalent temps plein, nous avons décidé de ne transférer aucun agent à la Métropole, la redistribution des tâches au niveau de la commune permettant d'absorber les temps qui seront pris en charge théoriquement par la Métropole.

Au niveau « Eau », la SPL Eau de Grenoble coiffe désormais tout le secteur Eau Potable et Assainissement, ce nouvel organisme ayant absorbé la Sergadi, et une large partie du Sierg, notamment son personnel. C'est l'interlocuteur unique, au niveau fonctionnement comme investissement.

Le projet de la requalification du réseau d'eau potable du vieux village, qui n'est plus désormais de la compétence communale, reste néanmoins toujours d'actualité. Des discussions sont actuellement en cours pour permettre un redémarrage du projet par la Métropole, avec un phasage des travaux sans doute plus étalé dans le temps.

En matière d'urbanisme, nous souhaitons voir finaliser le plus rapidement possible le dossier PLU désormais piloté par la Métropole.

Le projet, arrêté le 17 décembre 2014, a été communiqué à tous les organismes « associés » : Département, Etat (DDT), EP SCOT, PLH, communes voisines... qui ont fait valoir leurs observations ou demandé des précisions. Plusieurs réunions ont permis de lever les dernières interrogations et ambiguïtés, et les délais parfois plus longs que prévus, ne permettront pas de lancer l'enquête publique avant les vacances d'été. Une réunion publique précèdera à la rentrée le début de cette enquête.

Le droit de préemption urbain (Déclaration d'Intention d'Aliéner) est maintenant exercé par la Métropole, de même que la constitution de réserves foncières. Les permis de construire sont toujours délivrés par la commune. L'instruction des dossiers n'est plus assurée, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, par l'Etat (DDT), et ce service jusque-là gratuit sera assuré par un service métropolitain d'instruction, qui se met en place moyennant rémunération à la charge des communes qui en feront le choix.

Les études de faisabilité d'un équipement, type **Maison pour tous**, ont démarré. Plusieurs hypothèses sont envisagées, chacune faisant l'objet d'étude particulière :

- Choix d'un équipement entièrement nouveau sur un terrain communal existant ou à acquérir,
- Requalification de l'actuelle MDA, avec remodelage des locaux associatifs et extension de la salle existante en vue d'un local multi activités, avec diverses hypothèses de taille.

Enfin, et c'est une grande satisfaction, le **Haut Débit Internet est devenu une réalité à Bresson**.

La mise en place est effective depuis fin mai et le nouvel équipement réalisé par Orange sera officiellement **inauguré le lundi 22 juin 2015 à 18h15**, Zone des Condamines. Cette inauguration se poursuivra par une réunion publique en mairie à 19h00, au cours de laquelle il vous sera possible de poser toutes vos questions, techniques notamment, suivie d'un cocktail en présence de nombreuses personnalités. Vous êtes tous cordialement invités.

Nous entrons dans l'été et je souhaite à tous d'excellentes vacances, déjà si proches, et un repos bien mérité.

Directeur de la publication : Michel REBUFFET  
Comité de rédaction : Emmanuèle AMIELL  
Mairie de Bresson  
11 Grande Rue  
38320 Bresson  
Tél. : 04 76 25 26 61  
Fax : 04 76 25 35 55  
E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr  
Site : www.village-de-bresson.fr  
Impression : Manufacture d'histoires - Deux ponts  
Tirage : 450 exemplaires en papier recyclé  
Dépôt légal : à parution

## HAUT DÉBIT

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, **le Haut Débit est lancé sur la commune.**

**Point important** : dès l'ouverture commerciale, même si techniquement l'augmentation du débit est réalisée, pour en bénéficier, les abonnés doivent faire évoluer leur contrat commercial.

Pour cela, ils doivent appeler leur Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) : Orange, Free, SFR, Bouygues Telecom... (même si le montant de l'abonnement est inchangé).

En cas de problème (pas d'accès à Internet ou pas de tonalité par exemple), le fournisseur d'accès est le seul point de contact des abonnés. Si le FAI juge qu'il n'est pas responsable de la difficulté, c'est lui qui contactera ORANGE pour remédier à la panne.



La mairie, en collaboration avec Orange, souhaite marquer ce changement en procédant à l'inauguration de ce nouvel équipement, le **lundi 22 juin 2015.**

- **18h15** : coupage du ruban, Zone des condamines (devant le NRA) en présence de M. CHAMINADE, Délégué régional Alpes Orange, et M. ISSINDOU, Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère
- **19h00** : réunion publique, en présence de tous les habitants, dans la salle des mariages de la Mairie, où vous pourrez poser toutes vos questions sur le sujet.

## CHEMINEMENT DES GRANDS CHAMPS

Après la requalification de la rue de l'Oratoire, la Municipalité a souhaité réaliser, dans la continuité de ces travaux, le cheminement piéton des Grands Champs. Les matériaux utilisés sont identiques à ceux des trottoirs de la rue de l'Oratoire (béton désactivé) afin que cet espace soit homogène.

L'accès pour tous les piétons est désormais plus agréable et plus sécurisé.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un coût total de 50 100 € TTC.



AVANT



APRÈS

## TAP : BILAN

En appliquant la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, la commune de Bresson a souhaité proposer **la meilleure organisation possible pour les enfants**.

L'année scolaire se termine et vient l'heure de faire le bilan.

Ce nouveau fonctionnement va dans **l'intérêt des enfants** puisqu'il permet à la fois de faciliter les apprentissages scolaires, de renforcer la cohérence entre temps de classe et temps périscolaire, de permettre aussi aux enfants de prendre du temps, du plaisir, de pouvoir découvrir, imaginer et s'éveiller d'une autre façon dans le respect de leurs rythmes de vie.

Ces temps périscolaires doivent avant tout être un moment de détente et non une contrainte pour l'enfant.

La commune a proposé aux enfants, à partir de la grande section de maternelle, des activités dont le contenu a pour objectif la **découverte d'activités culturelles, sportives, artistiques**.

Par ailleurs, des activités manuelles et plus ludiques ont été proposées aux enfants de petite et moyenne section de maternelle.

### Les activités TAP proposées pour cette année :

- Sport : sports individuels, collectifs et les arts du cirque
- Anglais : apprendre l'anglais en s'amusant et musique en anglais
- Musique du monde : éveil musical et corporel et percussions
- Jardinage / Bricolage

### Points de vue de...

Nous sommes allés interroger **les enfants**, dans l'ensemble ils ont trouvé les activités plaisantes et intéressantes. A noter que l'anglais et le jardinage ont obtenu un grand succès.

Les retours **des parents**, suite au questionnaire envoyé par la commission scolaire, sont très positifs !

Enfin, côté **intervenants**, ils ont décrit de bonnes relations entre les adultes et les enfants. Le cadre de l'école est apprécié par les animateurs, ce qui facilite l'organisation et la gestion de toutes les activités.

La fréquentation des TAP reste moyenne (8 enfants par séance pour un maximum de 12 places). Il s'agit en effet d'activités facultatives.

Dans son ensemble, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (TAP mais également AAA, accueils du soir et du mercredi midi, pause récréative) a engendré **une hausse du budget communal lié à l'école**.

Ce coût total s'élève à 19 000 €, soit environ 280 € par élève, auxquels viennent se déduire les recettes des inscriptions aux activités et l'aide de l'Etat.



### TAP 2015 - 2016

L'organisation des TAP pour la prochaine rentrée est en cours.

Au programme : anglais, sports, théâtre et découverte des échecs !

## RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

1<sup>er</sup> tour - Scrutin du 22 mars 2015

Inscrits : 594

Votants : 307 (51,68 %)

Abstention : 287 (48,32 %)

Blancs : 8 (2,61 %)

Nul : 1 (0,33 %)

Exprimés : 298 (97,07 %)

CANDIDATS	BRESSON (suffrages obtenus)	TOTAL CANTON (suffrages obtenus)
M. CHAGNON Christophe et Mme VEYRET Marie-Françoise <i>Echirrolles fait front</i>	1 (0,34 %)	101 (0,84 %)
Mme PIERRE Christine et M. ROYER Olivier <i>Le Rassemblement des citoyens</i>	50 (16,78 %)	1 881 (15,72 %)
M. BESSIRON Daniel et Mme ROCHAS Sylvette <i>La gauche rassemblée citoyenne, solidaire et écologiste</i>	71 (23,83 %)	4 223 (35,28 %)
M. LEROY Thibault et Mme VICENTE Magalie <i>Union de la droite, du centre et des indépendants</i>	101 (33,89 %)	2 488 (20,79 %)
M. JOLLY Alexis et Mme VOURIOT Marie-Agnès <i>L'espérance bleu marine !</i>	75 (25,17 %)	3 276 (27,37 %)

2<sup>ème</sup> tour - Scrutin du 29 mars 2015

Inscrits : 594

Votants : 331 (55,72 %)

Abstention : 263 (44,28 %)

Blancs : 39 (11,78 %)

Nuls : 8 (2,42 %)

Exprimés : 284 (85,80 %)

CANDIDATS	BRESSON (suffrages obtenus)	TOTAL CANTON (suffrages obtenus)
M. BESSIRON Daniel et Mme ROCHAS Sylvette <i>La gauche rassemblée citoyenne, solidaire et écologiste</i>	183 (64,44 %)	7 560 (63,43 %)
M. JOLLY Alexis et Mme VOURIOT Marie-Agnès <i>L'espérance bleu marine !</i>	101 (35,56 %)	4 359 (36,57 %)

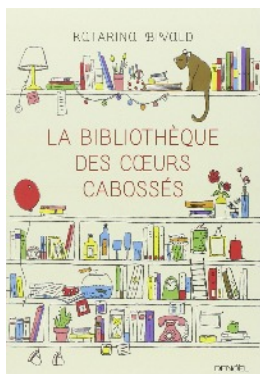
## Une nouvelle majorité de droite et une entrée massive des femmes.

C'est une assemblée départementale paritaire et renouvelée qui est sortie des urnes le 29 mars dernier. La nouvelle assemblée compte 58 conseillers départementaux dont 29 femmes.

Le nouveau président du Département de l'Isère, **Monsieur Jean-Pierre BARBIER**, a été élu le 2 avril 2015, ainsi que les 15 vice-président(e)s qui composent l'exécutif départemental.

Découvrez le nom des nouveaux conseillers et les membres de l'exécutif sur : [www.isere.fr](http://www.isere.fr)

COUP DE COEUR DE LECTEURS



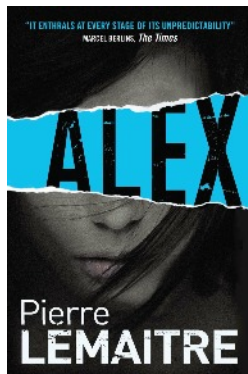
**LA BIBLIOTHÈQUE DES CŒURS CABOSSÉS**  
Katarina BIVALD

Tout commence par les lettres que s'envoient deux femmes, très différentes. L'une, Sarah, 28 ans, petit rat de bibliothèque, mal dans sa peau, vivant en Suède ; et Amy, 65 ans, vieille dame cultivée vivant dans l'Iowa.

Après deux années d'échange, Sarah décide de rendre visite à Amy son épistolaire, qui meurt entre temps. Sarah se retrouve seule et perdue dans cette petite ville Américaine...

Elle décide alors d'ouvrir une librairie pour faire revivre le patelin !

Un roman joyeux, savoureux, un vrai régal pour l'été !

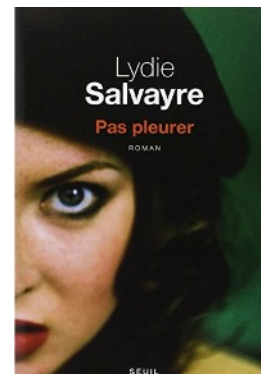


**ALEX**  
Pierre LEMAITRE

Qui connaît vraiment Alex ? Elle est belle, excitante.

Est-ce pour cela qu'on l'a enlevée, séquestrée et livrée à l'inimaginable ? Mais quand le commissaire Verhoeven découvre enfin sa prison, Alex a disparu. Alex, plus intelligente que son bourreau. Alex qui ne pardonne rien, qui n'oublie rien, ni personne.

Un thriller glaçant qui jongle avec les codes de la folie meurtrière, une mécanique diabolique et imprévisible.



**PAS PLEURER**  
Lydie SALVAYRE – Prix Goncourt 2014

1936, en Espagne c'est la Révolution : s'opposent républicains contre « conservateurs » phalangistes, et « conservateurs » contre républicains. Familles déchirées, trahison, volte-face, déceptions, lâchetés... Le clergé garant de la morale, commet des actes criminels à l'instar des communistes, porteurs d'espoir à cette époque.

L'auteur a choisi un style rythmé pour décrire la vie de son village, de sa mère pendant cette période très trouble de l'Espagne.

Livre intéressant, bouleversant, qui nous renvoie à une histoire si proche. Prix mérité qui doit être lu !

HORAIRES D'ÉTÉ

Durant l'été, la bibliothèque sera ouverte uniquement le mercredi matin de 10h à 12h au mois de juillet.  
Fermeture en août.  
Réouverture le 9 septembre 2015.

SÉANCES GRATUITES SPORTIVES - SABF

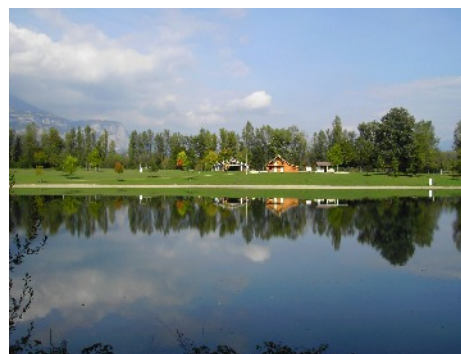


Pour la 2<sup>ème</sup> année, le Syndicat pour l'Aménagement du Bois Français (SABF) propose à tous les jeunes Bressonnais **10 séances gratuites** de découvertes sportives sur le site du Bois Français.

Ces séances ont lieu à la base de loisirs et s'adressent aux jeunes âgés **de 7 à 18 ans**.

Vous pourrez y découvrir : l'aviron, le kayak, le tir à l'arc et le VTT.

Ces séances sont à utiliser **entre le 23 mai et le 6 septembre 2015**.



**Réservation obligatoire** auprès de l'association du stade Nautic Sports : 06.26.05.45.76

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2015**

*Le détail des délibérations peut être consulté en mairie ou sur le site internet*

**1 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2014 (Vote : Pour à l'unanimité)**

Le compte de Gestion est établi par le comptable du Trésor Public, qui a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, le montant de tous les titres de recettes émis et le montant de tous les paiements ordonnancés. Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion établi par le Trésorier Principal conforme au Compte Administratif de la commune.

**2 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2014 (Vote : Pour à l'unanimité)**

Comme pour le budget principal, le compte de Gestion du budget Eau et Assainissement est établi par le comptable du Trésor Public. Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion établi par le Trésorier Principal conforme au Compte Administratif de la commune.

**3 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2014 (Vote : Pour à l'unanimité)**

Le Compte Administratif 2014 est adopté avec un excédent de fonctionnement de 1 027 015,07 € et un excédent d'investissement de 1 108 474,37€.

**4 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2014 (Vote : Pour à l'unanimité)**

Le Compte Administratif 2014 est adopté avec un excédent d'exploitation de 137 718,71 € et un excédent d'investissement de 60 494,11 €.

**5 – CLÔTURE DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – TRANSFERT DES RÉSULTATS DE CLÔTURE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE (Vote : Pour à l'unanimité)**

Les compétences « Eau » et « Assainissement » ont été transférées à Grenoble-Alpes Métropole, respectivement à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et du 1<sup>er</sup> juillet 2014. Il convient dès lors de clôturer le budget annexe « Eau et Assainissement » au 31 décembre 2014, et de transférer les résultats de clôture au Budget Principal de la commune.

**6 – VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES LOCALES – PART COMMUNALE (Vote : 10 Pour – 1 Contre – 2 Abstentions)**

Les taux appliqués en 2014 sont reconduits pour 2015 pour la taxe d'habitation (9,16 %), la taxe foncière sur les propriétés bâties (17,56 %) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (36,64 %).

**7 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES (Vote : 12 Pour – 3 Abstentions)**

La commune subventionne les associations dont l'activité contribue à l'animation du village pour un montant total de 10 000 € réparti entre les dix associations.

**8 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS – BUDGET COMMUNAL (Vote : Pour à l'unanimité)**

Après une présentation détaillée du projet du Budget Primitif pour 2015, le Conseil Municipal approuve l'excédent antérieur reporté de fonctionnement à 1 164 733,78 € et le solde d'exécution d'investissement reporté à 1 168 968,48 €.

**9 – DÉFINITION DE LA RÉPARTITION ENTRE LA COMMUNE ET GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE DES MAÎTRISES D'OUVRAGE RELATIVES AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Vote : Pour à l'unanimité)**

Dans le cadre de la création de la Métropole, le Conseil Municipal dresse la liste des opérations d'investissement afférentes aux compétences transférées et pour chaque opération, sont indiqués les moyens de financement correspondants.

**10 – CESSIONS DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET LA SCI DES SCELLES (Vote : 13 Pour – 1 Abstention)**

La SCI des SCELLES cède à la commune quatre parcelles d'une surface totale de 1 204 m<sup>2</sup>, M. de GAUDEMARIS cède à la commune une parcelle de 8 m<sup>2</sup> et la commune cède à la SCI des SCELLES deux parcelles issues du domaine public d'une surface totale de 5 146 m<sup>2</sup>.

**11 – AUTORISATION DE POURSUITE DE LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DE PLU PAR GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE (Vote : Pour à l'unanimité)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Grenoble-Alpes Métropole exerce la compétence « plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu ». Le Conseil Municipal lui donne donc son accord pour la poursuite de la procédure d'élaboration du PLU, conformément à la délibération n°2014\_42 d'arrêt du projet de PLU prise par le Conseil Municipal du 17 décembre 2014.

**12 – ADHÉSION AU CONTRAT CADRE DE FOURNITURE DE TITRES RESTAURANT MIS EN PLACE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE (Vote : Pour à l'unanimité)**

Le Conseil Municipal adhère au contrat cadre mutualisé, proposé par le Centre de Gestion de l'Isère, à la date du 1<sup>er</sup> avril 2015 pour les agents qui souhaitent bénéficier de chèques déjeuners.

**13 – CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES (Vote : Pour à l'unanimité)**

La commune est actuellement adhérente au contrat groupe d'assurance du personnel souscrit par le Centre de Gestion. Ce contrat arrive à terme le 31 décembre 2015, il convient de confier au CDG le soin d'agir pour le renouvellement du contrat.

## BUDGET COMMUNAL 2015 : UN BUDGET DE TRANSITION

Mercredi 25 mars 2015, le Conseil Municipal s'est réuni pour approuver les comptes de 2014 (comptes de gestion et comptes administratifs) et fixer le cadre du budget 2015.

### Comptes administratifs et de gestion 2014 de la commune

La comparaison des chiffres entre 2013 et 2014 est assez délicate, dans la mesure où le passage obligatoire de Bresson de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois à Grenoble-Alpes Métropole a modifié les charges et les produits.

La petite enfance est revenue à la commune et la compétence « assainissement » est reprise par la Métro.

De même, le ramassage des déchets est devenu une compétence de la Métro, et le versement financier de Bresson à l'intercommunalité a été modifié.

Malgré ces contraintes, nous citerons quelques chiffres :

L'excédent de fonctionnement 2014 est de 664 017 € auquel se rajoute le report de 362 997 €, contre 762 997 € en cumul à fin 2013.

L'excédent de la section d'investissement est de 31 474 € et le report antérieur de 1 076 999 €.

Le virement initial au budget Eau a été annulé, cette compétence étant transférée à la Métropole en 2015.

Ce dernier présente un excédent cumulé de 198 212 €, toutes sections confondues.

La Municipalité a essentiellement réalisé ou poursuivi les investissements suivants :

- Travaux de la rue de l'Oratoire : réfection, sécurisation des trottoirs, remplacement de l'éclairage (LED) pour 235 000 € TTC
- Ralentisseurs Chemin Lagay : 10 488 € TTC
- Montée en Haut Débit Internet : 162 148 € TTC

Elle a également changé un camion de plus de 15 ans et occasionnant des frais d'entretien élevés. La dépense est de 46 850 € TTC.

Les travaux du bâtiment scolaire ont été terminés.

En collaboration avec la Trésorerie, le service comptabilité a complètement dématérialisé ses transmissions administratives, réduisant ainsi l'usage du papier.

Enfin, comme nous nous étions engagés, nous avons arrêté notre projet de P.L.U.

### Budget 2015 : budget de transition et de prudence

Le passage en Métropole, avec le transfert des compétences Eau et Voirie pour l'essentiel, est un des éléments perturbant une bonne analyse.

La Métropole, pour 2015, nous a demandé de continuer à nous occuper des charges transférées. Une convention entre la commune et la Métropole permet de facturer ces frais. Ces charges transférées sont en cours d'évaluation par une commission de Grenoble Alpes Métropole.

Leur montant, à ce jour inconnu, sera retenu sur les sommes versées annuellement par la Métro à la commune.

De même, dans le cadre des réductions des dotations de l'Etat, nous subissons une forte ponction.

En 3 ans, cette dotation est passée de 50 000 € à 10 000 €.

Par conséquent, le budget 2015 tient compte de certaines sommes évaluées, dont nous espérons qu'elles seront proches de la réalité qui ne sera connue qu'en décembre, lors de l'ajustement des recettes versées par la Métro.

Compte tenu de ces événements, la commune a voulu rester prudente pour ce budget de « transition ».

Après ce préambule indispensable, nous vous présentons le budget 2015.

### Le budget de fonctionnement

Les recettes fiscales vont diminuer de 157 000 €.

Malgré cela, compte tenu de notre volonté de ne pas augmenter la pression fiscale de la commune, nous ne modifions pas les taux des impôts locaux (identiques depuis trois ans).

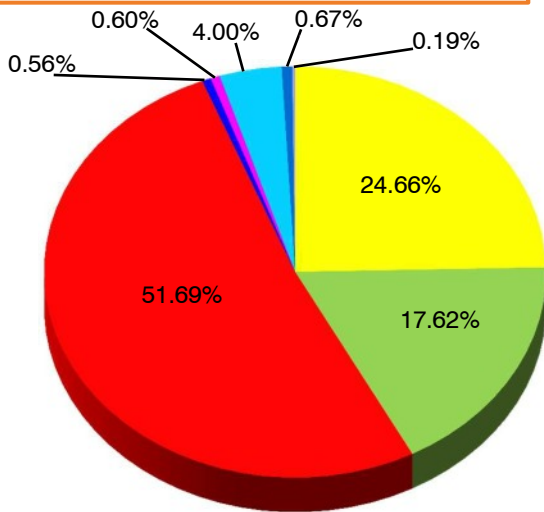
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taxe d'habitation en %	8.86	8.98	9.07	9.16	9.16	9.16	9.16
Taxe sur le foncier bâti en %	17	17.22	17.39	17.56	17.56	17.56	17.56
Taxe sur le foncier non-bâti en %	35.46	35.92	36.28	36.54	36.54	36.54	36.54

Nos dépenses budgétées seront de 1 291 000 € (1 238 00 € en 2014). Cet écart de frais doit nous être remboursé par la Métro, puisque nous travaillons pour elle (cf. convention citée ci-dessus).

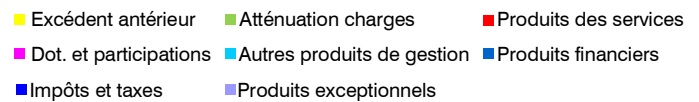
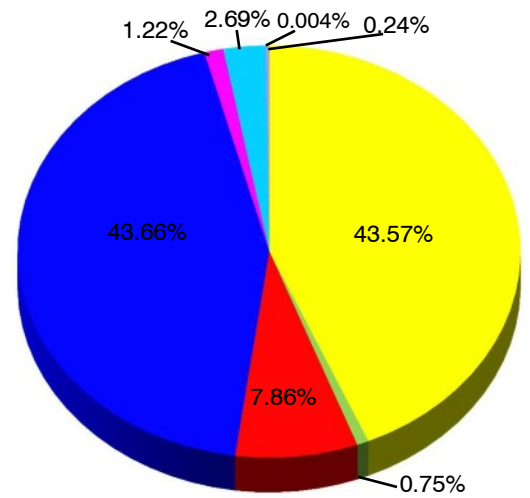
Nous continuons à subventionner les associations qui font vivre notre village (10 000 €).

## Budget principal 2015

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### Le budget d'investissement, élément essentiel de notre politique d'amélioration du cadre de vie

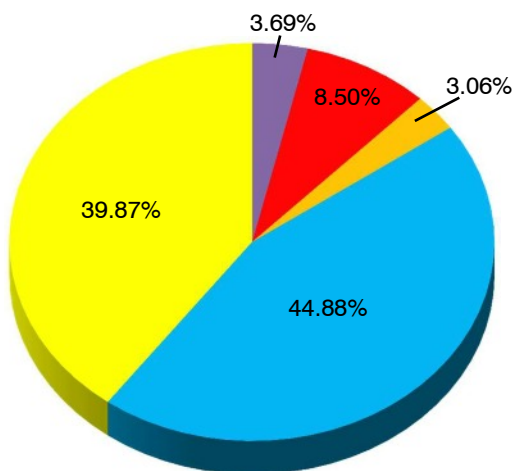
Nous allons continuer à investir en 2015 :

- Projet structurant : salle polyvalente adaptée, moderne, fonctionnelle et aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) : phase d'étude
- Mise aux normes PMR de la mairie et de l'école
- Création de trottoirs dans le lotissement des Grands Champs pour plus de sécurité
- Réfection du cimetière (2<sup>ème</sup> tranche)

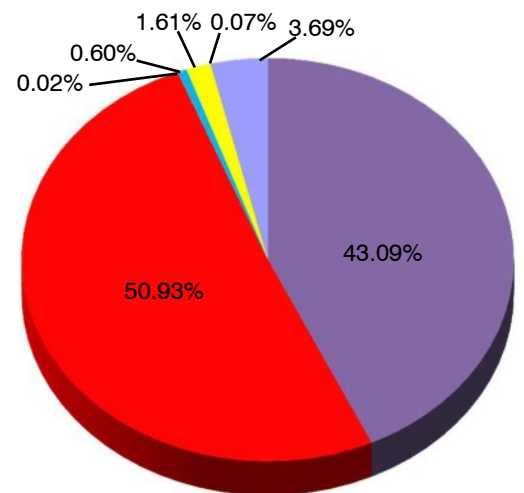
Cette liste n'est pas exhaustive et représente déjà 400 000 €.

Nous relançons Grenoble-Alpes Métropole sur le projet du renouvellement du réseau d'Aduction d'Eau Potable (AEP) (compétence transférée).

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



Malgré une conjoncture difficile entraînant une restriction des dotations, la **Municipalité veille à respecter les équilibres des budgets dans le long terme.**

## FÊTES RÉVOLUTIONNAIRES DE VIZILLE

Le rendez-vous estival désormais incontournable, les Fêtes Révolutionnaires de Vizille « berceau de la Révolution française », replonge les visiteurs dans cette époque, avec de nombreuses animations, évocations historiques, créations théâtrales.

Cette 8<sup>ème</sup> édition, qui vous accueillera les 17-18-19 et 20 juillet, sera placée sous le signe du « Bicentenaire du retour de Napoléon de l'Île d'Elbe ». Pourquoi ce lien avec Napoléon ? Un ministre autrichien disait souvent : « Napoléon, c'est la Révolution en personne ». Nous considérons, en effet, que la période révolutionnaire française s'étend de 1789 à 1815.

Le temps fort : un nouveau spectacle « cinésécénique » « BONAPARTE et la Révolution » à 22h dans le parc du Domaine de Vizille. De quoi s'agit-il ?

- des vidéo-projections sur les murs du château
- de la pyrotechnie,
- une mise en lumière du château
- une bande-son originale et sur-mesure,
- des reconstituteurs en habits d'époque,
- un spectacle enchanteur qui s'ouvre sur la portée universelle des valeurs républicaines issues de la Révolution française.

Une foule de festivités à découvrir dans le programme complet sur le site : [www.fetes-revolutionnairesdevizille.com](http://www.fetes-revolutionnairesdevizille.com).

Par leur ampleur et leur symbolique, les Fêtes Révolutionnaires de Vizille sont devenues un événement historique culturel et patrimonial unique en France autour du thème de la Révolution française.

- **Coût :**
- Entrée au spectacle « BONAPARTE et la Révolution » : 7 € (5 € en prévente avant 20h le soir du spectacle)
- Repas : différents menus (info sur le programme, sortie prévue mi juin)
- Le reste des animations et représentations théâtrales sont gratuites
- **Pas de réservation :** billetterie Office de tourisme de Vizille et FNAC (à partir du 22 juin)



Office de tourisme de Vizille  
[info@sudgrenoblois-tourisme.com](mailto:info@sudgrenoblois-tourisme.com)  
 04 76 68 15 16  
 Service culturel ville de Vizille  
[secretariatculture@ville-vizille.fr](mailto:secretariatculture@ville-vizille.fr)  
 04 76 78 86 34

## ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale vient en aide à des personnes ou des familles en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale et leur autonomie. Elle vous accompagne, conseille ou oriente en fonction des demandes et de vos besoins.

Pour toutes vos demandes auprès de l'assistante sociale, la commune dépend du Centre Sociale de Vizille.

Pour les personnes handicapées, une assistante sociale peut vous recevoir au Centre de Vizille tous les lundis, uniquement sur rendez-vous.

### Contact

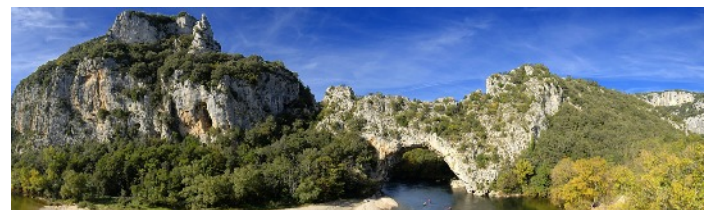
Centre Social  
 88 rue Emile Cros  
 38220 VIZILLE  
 Tél : 04.76.78.32.32

## VOYAGE DU CCAS

Le prochain voyage organisé par le CCAS de Bresson aura lieu le **jeudi 17 septembre 2015**.

Le choix de la destination n'est pas encore définitif.

Notez d'ores-et-déjà cette date dans vos agendas !



## ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION



La commune a fait l'acquisition en février dernier d'un nouveau camion, de marque RENAULT, modèle MAXITY, pour le service technique.

Il est équipé d'un bras hydraulique et de deux bennes amovibles.

Il remplace le camion IVECO utilisé depuis 1999.

Coût d'achat : 46 850 € TTC

## TOILES OCCULTANTES ET ENTRETIEN DES HAIES

La municipalité engage actuellement une démarche auprès des propriétaires de toiles occultantes. Dans l'optique d'**améliorer la qualité esthétique du village**, un recensement de l'ensemble des pare-vues occultants est en cours. Il est constaté en effet que la multiplication de ces plastiques opaques impacte le cadre paysager remarquable et précieux de notre commune.



Pour rappel, l'article 11 du POS, et les dispositions projetées pour le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), prévoient que les clôtures doivent avoir un caractère végétal prépondérant et qu'elles doivent être constituées de haies vives éventuellement bordées d'un mur bahut et d'un grillage qui vient se fondre dans la végétation. Cela exclut les pare-vues en toile ou en plastique occultant.

C'est à ce titre que la municipalité compte sur la bienveillance de tous les propriétaires afin de **procéder à la dépose** de leur toile occultante actuellement implantée.

Concernant les plantations telles que les arbres, arbustes et arbrisseaux, quelques règles doivent être respectées. **La plantation des végétaux doit respecter les articles 670 à 673 du Code Civil :**

- Les plantations dont la hauteur dépasse (ou dépassera) les deux mètres doivent être plantées à plus de deux mètres de la limite de propriété,
- Les plantations dont la hauteur ne dépassera pas les deux mètres doivent être plantées à plus de 0,50 m de la limite de propriété,
- Le propriétaire doit élaguer régulièrement ses plantations quand elles débordent sur une propriété voisine ou sur la voie publique (trottoir, rue, chemin communal, ...). La coupe doit se faire à l'aplomb de la limite de propriété.



## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

**Le brûlage à l'air libre des déchets verts : C'est INTERDIT !**

Depuis plusieurs années, la région Rhône-Alpes connaît de fréquents épisodes de grande ampleur de pollution aux particules fines, liés aux gaz d'échappement, mais aussi aux feux de jardin et de déchets verts.

Toutes les zones de la région iséroise sont touchées. Localement, les effets des feux de jardin peuvent être aggravés si les conditions météorologiques et/ou topographiques sont défavorables.

En région grenobloise, la combustion de biomasse (usage du bois comme combustible, feux agricoles et feux de jardin) est responsable de 50 à 70 % de la pollution carbonée hivernale. Cela cause des problèmes sanitaires conséquents.

La Préfecture de l'Isère rappelle que le principe général définit l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts,

même dans les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

L'arrêté préfectoral n°2013-332-0020, en date du 18 novembre 2013, **instaure en Isère le principe de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets végétaux** (hors activités agricoles et forestières), en vue de préserver la qualité de l'air.

Plus d'informations sur : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) – ou consultez la plaquette d'information de la DREAL sur « Le brûlage à l'air libre »

**Attention** : en cas de non-respect du RSD (Règlement Sanitaire Départemental), une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.



## STÉRILISATION DES CHATS

La commune souhaite attirer l'attention de tous les habitants sur l'importance de la stérilisation des chats. Chaque année, d'innombrables chatons sont abandonnés dans la nature. Ils deviennent errants sur la voie publique à la recherche de nourriture.

Il faut savoir qu'un couple de chats peut avoir en moyenne une portée de quatre chatons, et cela trois fois par an, soit douze chatons qui vont ainsi se reproduire à leur tour...

**Pensez à identifier et stériliser vos animaux domestiques, et à éviter toute divagation sur la commune.**



## ACHAT EN LIGNE DE TIMBRES

Le Ministère vient de lancer un nouveau site internet de vente de timbres fiscaux électroniques : [timbre.impots.gouv.fr](http://timbre.impots.gouv.fr). Il permet d'acheter en ligne son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.

Ce **timbre électronique se présente sous deux formes** : un code 2D (flashcode) et un identifiant à 16 chiffres. Il est délivré sous document PDF ou par SMS. Il est **valable 6 mois** à compter de sa date d'achat.

Pour rappel, les demandes de passeports sont à déposer dans **toutes les communes habilitées** : Eybens, Echirolles, Grenoble... uniquement sur rendez-vous.

**Attention** : durant la période estivale, le délai pour obtenir un rendez-vous est d'environ un mois tout comme la réception du passeport.

## ATELIER DE PEINTURE LES 3A

Notre voyage aux Baux de Provence "carrière des lumières" a été une réussite avec 45 participants. Notre prochaine rencontre sera notre vernissage d'atelier :  
**le 5 juin à 18 heure 30 dans la salle des mariages à la mairie de Bresson.**

Nous terminerons notre année scolaire avec un stage ouvert à tous, sur le thème :  
**Tout savoir sur la couleur pour un artiste peintre.**  
Ce stage aura lieu à l'atelier du 2 au 5 juillet 2015.

Renseignements et inscriptions : [josyzampieri@orange.fr](mailto:josyzampieri@orange.fr)  
Tel : 06 78 70 31 64 - 04 76 25 52 06

Vous pourrez aussi nous rencontrer sur la brocante, dans la salle des mariages, comme chaque année.

Nous vous attendons nombreux !

D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous !



## PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Après la traditionnelle galette des rois du 16 janvier, les adhérents au club et leurs invités se sont retrouvés nombreux le 20 février à la M.D.A. autour d'un buffet, suivi d'une soirée "concours de belote" et autres jeux de société.



- Quelques belles performances de nos licenciés lors de compétitions hivernales sur terrains couverts sont à signaler :

Dimanche 18 janvier, au Boulodrome des Abrets, Gérard LANCINE (Vice-Président) a porté haut les couleurs du Pétanque Club Bressonnais en terminant premier ex-aequo du Challenge des dirigeants de l'ISERE.

- Le démarrage de la saison en plein air a été marqué par notre concours "sociétaires" du 23 mars. La météo s'est révélée favorable pour cette après-midi printanière.

- 35 joueuses et joueurs ont participé. A l'issue des 4 parties, 2 joueurs bressonnais figurent en bonne place du classement masculin : Michel PICARD (deuxième) et Manuel FONSECA (troisième).



- Les compétitions officielles ont démarré également dès le mois de mars :

- Challenge "secteur 4" (clubs du sud grenoblois) où 3 équipes de BRESSON ont de bonnes chances de disputer les phases finales en juin prochain,

- Championnat des clubs seniors et vétérans (première et deuxième division) pour lesquels trois manches se dérouleront à BRESSON les 2 juin et 8 septembre,

- Championnats départementaux : plusieurs joueurs et équipes de joueurs ont franchi les barrages et se sont qualifiés pour la plupart des compétitions en tête à tête, doublettes et triplètes.



- Vous pouvez suivre le détail des épreuves et les résultats obtenus sur notre site internet : [www.petanqueclubbressonnais.fr](http://www.petanqueclubbressonnais.fr)

- Les terrains du Parc de la Mairie vont accueillir par ailleurs au cours de la saison :

- **Le samedi 27 juin** : un concours "sociétaires"

- **Le samedi 4 juillet** : un concours officiel doublettes mixtes.

- **Le vendredi 24 juillet** (en soirée et nocturne) un concours "sociétaires"

- **Le dimanche 20 septembre** : notre traditionnel "concours du village". Journée de convivialité proposée à tous les Bressonnais.

Notez bien cette date dans vos agendas.

## GRAINE DE SABLE

### Soirée humanitaire et culturelle.

Le 21 mars, Graine de Sable organisait une soirée humanitaire et culturelle avec le concours gracieux des **Petits Cœurs d'Eybens**.

Un grand merci à nos amis des P'tits Cœurs pour la qualité de présentation de leur spectacle « La famille dans Tous ses États ». Les qualificatifs que j'ai entendus de plusieurs spectateurs : émotion, fraîcheur, gaieté, dynamisme, plaisir de chanter, bonne mise en scène, des chansons connues et d'autres pas, surprise... Nous sommes restés captivés du début à la fin du spectacle et nous avons bien ri !



Une rétrospective de 2006 à 2014 des réalisations humanitaires au Niger, de Graine de Sable, a été présentée et commentée par Simone VATIN. Le public a été très attentif à cette démarche qui permet de voir et ressentir les actions menées au Nord-Est du Niger.

C'est autour d'une collation que la soirée s'est terminée dans le partage et le plaisir d'être ensemble. Il restait des places disponibles...

## COMITÉ D'ANIMATION

### Deux soirées théâtrales !

Cette année, le Comité d'Animation de Bresson vous a proposé deux soirées théâtrales à La Maison des Associations.

La première, « **Le disque usé** » par *Les Chatoyantes*, très musicale, nous a permis d'assister à une représentation d'un cabaret tendrement désuet, tout en faisant face, impuissants, à l'envers du décor : une duettiste ivre, des enchaînements ratés, des voix submergées par l'émotion... Une très jolie revue sur les rêves et la féminité.

La seconde pièce « **La vérité** » par la troupe amateur *Les aériens du spectacle*, nous a convié à un double-mixte un peu particulier, où les paires qui s'affrontaient n'étaient pas toujours les mêmes et où même les partenaires devenaient adversaires... Une heure trente de sous-entendus, de manipulation, de mauvaise foi, de mensonge sûrement et de vérité peut-être... Du pur boulevard !



## UMAC : CÉRÉMONIE DU 8 MAI

M. Ladislav HORVATH, Président de l'UMAC, accompagné des anciens combattants et des membres de la Municipalité, a présidé la cérémonie du 8 mai à laquelle près de 200 personnes étaient présentes ; parmi eux, écoliers, enseignants, habitants et représentants de la gendarmerie d'Eybens...



A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice mettant fin à la seconde guerre mondiale, la commune a souhaité donner une solennité particulière à la cérémonie traditionnelle. C'est ainsi que l'ADMA (Association de Devoir de Mémoire des Alpes), présidé par M. Jean-Marc BLANCHE, a participé au défilé avec des véhicules militaires d'époque – jeeps, ambulances, véhicules FFI et des membres de l'Association en uniforme d'époque.



Le chant des partisans et la Marseillaise ont résonné devant le Monument aux Morts, chantés par les élèves de l'école, et le jeune Maxime à la trompette. Ce fut un moment riche en émotion.

M. le Maire a rappelé, lors de son discours, que la France et Bresson se souvenaient de toutes celles et ceux qui ont souffert ; des familles qui ont quitté leur terre, des victimes des bombardements, des prisonniers, des internés, des déportés...

La Municipalité remercie les nombreux Bressonnais présents, ainsi que de l'Association de Devoir de Mémoire des Alpes pour sa présence.



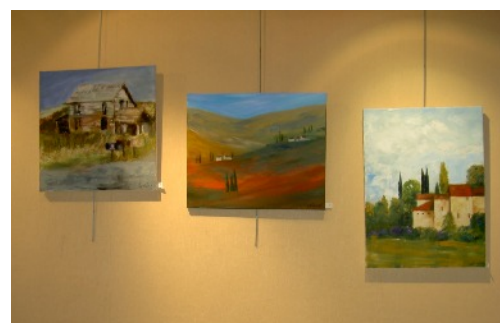
Photos : M. Stéphane HORN

## EXPOSITION PEINTURE

La salle des mariages de la Mairie a ouvert ses portes pendant une semaine à l'artiste peintre Madame Andrée REMOND, qui a pu exposer une cinquantaine de toiles, pour le plaisir des visiteurs.

En effet, notre commune souhaite plus que tout réunir des œuvres produites par des artistes qui sont d'une manière ou d'une autre liés à notre territoire.

C'est aussi une manière de faire entrer l'Art dans la vie, en investissant des lieux qui ne lui sont pas forcément réservés...



## COMITÉ D'ANIMATION - LA FÊTE DE LA MUSIQUE ET LE CINÉMA EN PLEIN AIR

### La fête de la musique aura lieu le 27 juin 2015 !

Comme la vieille tradition, c'est dans le parc de la Mairie que se produiront cette année deux groupes pour fêter la musique !

**Première partie :** Groupe D112 - Blues Rock Jazz de 20h30 à 22h00 « Du blues...oui ! Mais pas du blues à faire pleurer les pierres... Du blues qui flirte avec le rock, la soul, le funk, le jazz ! ». Robben Ford, Stevie Ray Vaughan, John Scofield, B.B. King sont leurs sources d'inspiration ! Du blues énergique et mélodique !

**Deuxième partie :** Groupe Rewind - Pop Rock - A partir de 22h30



### Le cinéma de plein air

Attention changement de date : la soirée initialement prévue le 17 juillet est reportée au **dimanche 30 août à 21h00 dans le parc de la mairie.**

Au programme « Le promeneur d'oiseau » de Philippe MUYL.  
Pique-nique dans le parc de la mairie à partir de 20h00.

## GRAINE DE SABLE

### Déjà 10 ans ! Que de chemin parcouru !

L'EAU source de vie. L'ÉDUCATION source de développement.

De Graine de Sable en Graine de Sable, une chaîne de solidarité est née et vit. Agir pour l'accès à l'eau propre pour et avec les familles nigériennes est devenu possible.

Grâce à notre action, 11 villages disposent d'un puits. 11 000 personnes sont concernées. 800 enfants ont bénéficié d'un soutien scolaire. 500 personnes ont bénéficié d'une aide par le soutien aux activités de subsistance.

En 2015, l'action se poursuit ... Grâce à la solidarité.

Pour marquer notre dixième anniversaire et vivre le partage dans la joie, nous vous invitons le **samedi 13 juin** à partir de 16 h. M. Aghali Abdou, représentant de GDS dans la région d'Agadez au Niger sera parmi nous et pourra répondre à vos questions. M. Amo Amghar forgeron bijoutier d'Iferoune nous parlera de son village.

Déroulement de la manifestation :

- 15 h 30 : Inauguration de l'exposition " Agir pour l'accès à l'eau potable ", salle des mariages de la mairie
- 17 h : Contes africains interprétés par Rahila HASSANE, conteuse nigérienne à la MDA
- 18 h : Conférence à la MDA, en présence de M. REBUFFET, Maire de Bresson
- 19 h : Apéritif
- 19 h 30 : Repas en musique avec un groupe de Jazz

Participation financière : 20 € (repas, boisson, contes et conférence), 12 € pour les moins de 14 ans.

Contes, conférence et apéritif : 8 € . Moins de 14 ans : 5 €

Pour faciliter l'organisation merci de bien vouloir réserver !

Le repas sera préparé par l'équipe de GDS et sera constitué de denrées fraîches. De ce fait, la réservation est obligatoire.

Email : [graine2sable38@gmail.com](mailto:graine2sable38@gmail.com) - Tél : 04 76 24 40 52



### EXPOSITION : AGIR POUR L'ACCÈS A L'EAU PROPRE

L'exposition a été réalisée par pS-Eau avec le concours de l'Agence de l'Eau Rhône-Alpes et de l'Association Française de Développement. Elle est mise à disposition de Graine de Sable 38 pour l'anniversaire de ses 10 ans à partir **du 12 juin 2015 au 17 juin 2015**. Elle sera exposée dans la salle des mariages de la mairie de Bresson. Elle est **accessible à la population**, aux écoles et aux associations.

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

Monsieur Jean, Albert TONETTO décédé le 18 avril 2015

### À NOTER

#### Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans afin de se faire recenser en vue de la Journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD).

Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

## URBANISME

<u>DOSSIER</u>	<u>DEMANDEUR</u>	<u>DESCRIPTIF</u>
PC	M. et Mme SCHUMMER David	Implantation d'un garage et création d'une terrasse
DP	M. BRANCAZ Jean-Philippe	Agrandissement d'une ouverture
DP	M. RIOUX Frédéric	Transformation d'une porte d'atelier et création d'une ouverture
DP	M. ROSSAT Daniel	Division d'une parcelle
DP	M. MONTEREMAL Julien	Modification d'une porte de garage
DP	Mme PICCOLO Maria-Grazia	Réfection de la toiture. Création et modification de velux
DP	M. LE ROUX Christian	Installation d'un bardage sur un abri jardin. Pose de fenêtres
DP	Copropriété 3-4 place des Tilleuls	Pose d'une fenêtre d'accès sur le toit dans les combles
DP	M. HIERLE Vivien	Création d'un appentis

## AGENDA : JUIN À AOÛT 2015

### JUIN

10 ans de l'association	samedi 13	19h30	Graine de sable
Voyage	mardi 23	journée	Club de la Châtaigneraie - UMAC
Kermesse	vendredi 26	16h00	Sou des Écoles
Concours sociétaire	samedi 27	8h - 19h	Pétanque Club Bressonnais
Fête de la musique	samedi 27	19h00	Comité d'animation

### JUILLET

Atelier étude de la couleur	Du 2 au 5	journée	Atelier 3A
Soirée grillades et jeux	vendredi 24	17h00	Pétanque Club Bressonnais

### AOÛT

Cinéma de plein air	dimanche 30	21h00	Comité d'animation
---------------------	-------------	-------	--------------------